

RUANDA-URUNDI

Service Pénitentiaire

Prison de Ruhengeri

RE 6584

Magabou

Nom : ROUVAMWABO

Origine : Kabaya

Chefferie : Cingogo

Territoire : Lisenji

Profession : Cultivateur

N° du R.E. : 6584



Formule dactyloscopique :

Arrêté le : 6 septembre 1954

Condamné le : 6/9/54 à 2 mois à la disposition du Gouvernement

1/4 de peine :

Sorti le : 5.11.54

Transféré le :

Rapatrié le :

Expulsé le :

Décédé le :

LE GARDIEN.

No. Gouvernement

G.G

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENERI

D E C I S I O N N ° 74 / NEV.

Nous NEVEJANS Daniel, A.C., Juge de Police Suppléant en territoire de Ruhengeri,

Attendu que le nommé R U V A M W A B O, munyarwanda muhutu, fils de Rwajekare (+) et de Nyiranzoza (+), originaire de la colline Kabaya, sous-chef Rusingizandekwe, chefferie du Gyingigâ, territoire de Kisenyi, résidant à la colline Mubuga, chefferie du Bukanya, territoire de Ruhengeri, âgé de 40 ans environ, qu'il est apte à tous travaux,

Attendu qu'il ne possède aucune pièce d'identité, qu'il erre en maniant dans les milieux indigènes,

Attendu qu'il refuse d'exécuter tout travail, qu'il refuse de payer l'impôt depuis plus de six ans,

Attendu qu'il n'a pas de cultures,

Vu l'ordonnance R.U n° 14/63 du 3 mai 1919 en ses articles 1 et 3,

D E C I D O N S

de mettre le nommé R U V A M W A B O, ci-dessus qualifié, à la disposition du Gouvernement du Ruanda-Urundi pour une durée de deux mois.

Ruhengeri, le 6 septembre 1954.

LE JUGE DE POLICE SUPPLÉANT à c. o.
D. NEVEJANS.-